

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-456818300

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne :** du 17/04/2025 au 17/04/2025

**Support de parution :** leprogres.fr

**Département de parution :** Ain

### COMMUNE DE SAINT -DIDIER-SUR-CHALARONNE

#### Enquête publique sur le projet de modification n°2 de PLU

Par arrêté n°2025.03.28.01bis, du 28 mars 2025 le Maire de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU. La présidente du tribunal administratif a désigné M. Monsieur Pierre MICHEL en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de SAINT DIDIER SUR CHALARONNE du lundi 5 mai 2025 à 9h00 jusqu'au lundi 26 mai 2025 à 8h30 aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les samedis des semaines paires de 8h30 à 11h00.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté à l'adresse suivante : [saintdidiersurchalaronne.fr / urbanisme-travaux / plan-local-d-urbanisme/](http://saintdidiersurchalaronne.fr/urbanisme-travaux/plan-local-d-urbanisme/)

Pendant la durée de l'enquête, un registre d'enquête sera accessible en mairie, et le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie lundi 5 mai 2025 de 9h00 à 12h00, mercredi 7 mai 2025 de 14h00 à 17h00, vendredi 16 mai 2025 de 9h00 à 12h00, samedi 17 mai 2025 de 9h00 à 11h00 et mardi 20 mai 2025 de 9h00 à 11h00.

Les observations peuvent également être transmises sous format électronique à l'adresse mail suivante :

[mairie@st-didier-chalaronne.org](mailto:mairie@st-didier-chalaronne.org) (10 Mo maximum) ou par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de SAINT DIDIER SUR CHALARONNE 1 Place de la Fontaine 01140.

Cet avis est affiché sur les lieux habituels d'affichage de la commune et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saintdidiersurchalaronne.fr/>, sur les panneaux lumineux, sur l'application mobile Néocity, sur les réseaux sociaux facebook, Instagram).

Par décision n°E2500028/69 de la MRAE, le projet de modification n°2 du PLU n'a pas été soumis à évaluation environnementale.

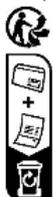
Au terme de l'enquête, la modification n°2 du PLU sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne à l'adresse suivante : <https://www.saintdidiersurchalaronne.fr/>

**Le Maire, Renaud DUMAY**

456818300

**Lien de l'annonce :** <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Ain/ST-DIDIER-SUR-CHALARONNE/Le-Progres/ENQUETE-MODIFICATION-N-2-PLU.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et  
Judiciaires chez Le Progrès

**EBRA MEDIAS**  
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES  
4 Rue Paul Monrochet  
69286 LYON CEDEX 02  
Capital 150 000€  
R.C.S. LYON 838 700 420